

MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC

Priorités électorales

Élections générales québécoises 2026

Pour un secteur manufacturier au cœur de l'agenda politique québécois

meq.ca

Table des matières

Introduction	2
Contexte	3
Priorités pour le prochain gouvernement	6
1. Une véritable stratégie industrielle axée sur la revalorisation du secteur manufacturier ...	6
Un soutien équitable à l'ensemble de nos secteurs industriels.....	6
Un environnement propice à l'investissement	7
Un accès facilité à l'énergie et une décarbonation pragmatique	8
2. Le capital humain comme générateur d'impact et de dynamisme manufacturier.....	9
L'importance de l'immigration	9
La nécessité de faire la promotion des métiers manufacturiers chez les jeunes	10
Le rehaussement des compétences	10
3. Considérer l'approvisionnement public comme un levier de développement économique	11
4. Soutien au repreneuriat pour conserver notre base manufacturière	12
Conclusion	13

Introduction

Le 5 octobre 2026, les Québécois et Québécoises éliront leur prochain gouvernement. Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques croissantes et une guerre commerciale qui frappe directement notre économie, il est plus urgent que jamais de placer le secteur manufacturier au cœur de l'agenda politique québécois.

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) présente aux partis politiques des recommandations concrètes destinées à renforcer notre base industrielle et à soutenir nos entreprises.

Il en va de la prospérité durable de toutes les régions du Québec.

Contexte

MEQ est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux.

Le secteur manufacturier est l'un des piliers économiques du Québec et le plus grand secteur en termes de poids dans le PIB. Il regroupe plus de 500 000 employés au sein de plus de 13 600 entreprises. À lui seul, il compte pour 86 % de nos exportations. Il est le cœur économique de nombreuses régions, qui, sans nos entreprises, auraient un portrait socio-économique bien différent.

Selon une analyse du gouvernement du Québec¹, le secteur présentant le ratio de valeur ajoutée le plus élevé est le secteur de la fabrication (0,69), ce qui signifie que pour chaque dollar de valeur ajoutée dans le manufacturier, 0,69 \$ de valeur ajoutée sont générés chez ses fournisseurs. Le secteur affiche également le plus haut ratio de main-d'œuvre par dollar de production (0,79).

Pourtant, le manufacturier est trop souvent négligé par les gouvernements et les politiciens; 74 % des entreprises manufacturières considèrent d'ailleurs que le gouvernement provincial ne comprend pas bien leurs réalités et seulement 6 % considèrent qu'il en fait suffisamment pour les soutenir².

L'absence de reconnaissance et de valorisation du secteur manufacturier par le gouvernement n'est pas nouvelle, mais elle a certainement un impact sur son dynamisme. Il y a 20 ans, le secteur représentait près de 20 % du PIB, alors qu'aujourd'hui il se situe autour de 12,3 %. Aujourd'hui, seulement 38 % des entreprises considèrent que le secteur va bien... Évidemment, d'autres facteurs ont influencé la place du secteur dans notre économie. Cela dit, les actions du gouvernement sont un compas pour le secteur : il doit lui donner des signaux clairs de son soutien.

La dernière vision économique du gouvernement du Québec, annoncée en novembre 2025, stipulait que « notre secteur manufacturier doit être renforcé, car de sa bonne santé dépend celle de l'économie dans son ensemble, dont le secteur des services »³. Nous adhérons sans contredit à cette affirmation, et nous nous attendons à ce que des actions concrètes suivent ces propos.

Alors que les élections générales auront lieu le 5 octobre prochain, nous souhaitons que l'ensemble des partis s'engagent à renforcer notre secteur manufacturier par des engagements clairs et concrets. Partout dans le monde, les états visent la réindustrialisation : il faut embarquer dans le train si nous voulons renforcer notre économie. C'est un geste à poser pour nos travailleurs, nos entreprises et notre vitalité régionale.

¹ Modèle intersectoriel du Québec. Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs (2023), L'Institut de la statistique du Québec, p.11 [[Lien](#)]

² Sondage MEQ. [[Lien](#)]

³ Le Pouvoir québécois - Réponse au nouveau contexte mondial, p.9 [[Lien](#)]

Portrait du secteur manufacturier au Québec

PRIORITÉS ÉLECTORALES 2026



Le secteur manufacturier est l'un des piliers économiques du Québec et le plus grand secteur en termes de poids dans le PIB. Pour chaque dollar de valeur ajoutée, 0,69 \$ sont générés chez ses fournisseurs ; le ratio le plus élevé de tous les secteurs. Pourtant, 74 % des entreprises considèrent que le gouvernement provincial ne comprend pas bien les réalités manufacturières.

NOTRE POIDS ÉCONOMIQUE



SOUS-SECTEURS STRATÉGIQUES



MAIN-D'ŒUVRE



74 % des entreprises manufacturières considèrent que le gouvernement provincial ne comprend pas les réalités du secteur. Il est temps d'agir.

Priorités et défis des entreprises manufacturières du Québec



Le sondage Léger, réalisé pour Manufacturiers et Exportateurs du Québec, vise à brosser un portrait clair des tensions vécues sur le terrain. Celui-ci révèle un secteur manufacturier résilient, mais fragilisé : les entreprises veulent investir et assurer leur relève, mais des contraintes persistent.

01

Un fossé entre les décisions et la réalité du terrain

- Près de trois dirigeants sur quatre (74 %) estiment que le gouvernement ne comprend pas bien les réalités du secteur.
- Une très forte majorité des entreprises sondées (88 %) juge que le gouvernement pourrait en faire davantage pour soutenir le secteur manufacturier, dont près de la moitié beaucoup plus.

02

Relève et main-d'œuvre : l'urgence numéro un

- **77 %** des entreprises sont préoccupées par la disponibilité de la relève, il s'agit de l'enjeu le plus nommé par les manufacturiers.
- Pour faire face à la rareté de main-d'œuvre, les entreprises privilégient d'abord des leviers visant à maintenir leur productivité malgré des effectifs limités, notamment par l'automatisation et l'intégration des technologies (81 %). Toutefois, le climat d'incertitude qui règne actuellement crée un contexte défavorable pour ce type d'investissement.
- Moins de la moitié des entreprises disposent d'un plan de relève.

03

Un frein pour la modernisation

- **80 %** ont investi ou veulent investir pour accroître leur productivité.
- Plus d'une entreprise sur deux (54 %) a dû reporter (40 %) ou annuler (16 %) au moins un projet d'investissement.
- Seulement **5 %** des entreprises intègrent de manière stratégique l'intelligence artificielle dans leurs opérations.

QUATRE DÉFIS MAJEURS QUI COMPLIQUENT LE QUOTIDIEN DES MANUFACTURIERS



Priorités pour le prochain gouvernement

1. Une véritable stratégie industrielle axée sur la revalorisation du secteur manufacturier

Axe 1

Stratégie industrielle sur la revalorisation du secteur manufacturier

Moyens pour y arriver

- › Soutien équitable aux différents secteurs industriels
- › Environnement propice à l'investissement
- › Accès facilité à l'énergie et décarbonation pragmatique

Une stratégie industrielle vise à renforcer la résilience, la productivité, l'innovation et les emplois de qualité, tout en assurant la sécurité économique et la transition énergétique.

Si l'on souhaite réellement soutenir l'économie de nos régions, il est essentiel de revaloriser le secteur manufacturier. Pour ce faire, le gouvernement doit se doter d'une vision structurée et assumée de la façon dont il entend soutenir, développer et protéger sa base manufacturière pour créer de la richesse durable.

La stratégie devrait viser à freiner le ralentissement de notre base manufacturière et, à terme, à faire croître à nouveau sa présence dans le PIB. **Le Québec devrait viser à ce que 15 % de notre PIB soit généré par le secteur manufacturier**, un objectif similaire au Royaume-Uni et à la France.

Elle devrait inclure les éléments suivants :

Un soutien équitable à l'ensemble de nos secteurs industriels

Certains secteurs sont devenus stratégiques à notre économie et méritent d'être mis de l'avant dans une éventuelle stratégie québécoise; pensons notamment à la défense et à l'aérospatial. Secteurs jugés essentiels, il est légitime qu'un accent particulier leur soit accordé.

Il ne faudrait pas pour autant oublier les autres. Le Québec compte en effet des leaders notamment dans l'industrie électrique, le transport, les médicaments et équipements médicaux, ainsi que les matériaux de construction. Il faut s'assurer que leurs conditions d'affaires soient propices à leur croissance.

Si le gouvernement doit soutenir les entreprises, il ne lui appartient pas de choisir les gagnants. C'est pourquoi nous souhaitons une plus grande transparence quant aux critères appliqués dans le volet discrétionnaire du Fonds de développement économique (FDÉ), qui est ceci dit un outil nécessaire pour offrir de l'agilité au gouvernement dans ses interventions, notamment en cas de crise.

De plus, la stratégie industrielle devrait viser à soutenir en priorité les entreprises déjà établies ici, tout en cherchant à attirer de nouveaux joueurs à des conditions qui sont équitables par rapport à nos joueurs déjà établis ici.

Un environnement propice à l'investissement

Une stratégie manufacturière crédible doit s'appuyer sur un cadre fiscal et réglementaire compétitif qui favorise l'investissement des entreprises. Le budget du Québec 2026-2027 notait une diminution de 0,7 % des investissements non résidentiels des entreprises en 2026. Cette tendance doit être inversée.

Le gouvernement soutient des projets manufacturiers d'importance et doit continuer de le faire. Il y a de nombreux résultats très positifs d'investissements qui contribuent à renforcer notre base manufacturière. Il faut donc éviter de prendre les moins bons exemples et jeter le bébé avec l'eau du bain. Le gouvernement doit être présent pour stimuler l'économie : il faut bien le faire, avec les bons projets et les bonnes ententes.

Pour y parvenir, le prochain gouvernement doit offrir des incitatifs attrayants pour encourager l'investissement, notamment :

- › En continuant de soutenir des grands projets d'investissements qui ont des retombées économiques importantes;
- › En bonifiant les crédits d'impôt à l'investissement pour tenir compte du contexte économique mondial actuel ;
- › En assurant la prévisibilité et la disponibilité des fonds dans les programmes d'investissement visant l'intégration de nouvelles technologies ;
- › En confirmant les crédits d'impôt à la recherche et au développement et en adaptant certains de leurs paramètres pour tenir compte des réalités des PME ;
- › En soutenant de façon plus intensive les efforts de recherche appliquée, en lien avec les instances publiques
- › En rendant permanente la mesure d'amortissement accéléré ;
- › En allégeant la fiscalité des PME;
- › En accompagnant les entreprises pour soutenir les efforts des entreprises de diversification des marchés et aider à dérisquer l'implantation des entreprises québécoises à l'étranger;
- › En ayant une planification plus claire des projets d'infrastructures, notamment de transport collectif, pour assurer une meilleure planification pour les manufacturiers qui contribuent aux projets.

De plus, il faut lever les obstacles qui freinent les entreprises si l'on souhaite réellement leur donner la marge de manœuvre nécessaire pour investir. Le cadre réglementaire doit donc être revu, notamment en :

- › Simplifiant les formulaires de demande et de reddition de compte des programmes ainsi que ceux visant à démontrer l'admissibilité aux crédits d'impôt ;
- › Appliquant la règle du « 2 pour 1 » pour que, pour chaque nouvelle obligation réglementaire introduite, deux soient abolies ;

- › Accélération l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale ;
- › Réduisant les délais d'obtention des permis relevant du gouvernement, tout en travaillant avec les municipalités pour accélérer les processus locaux ;
- › Revoquant certaines exigences administratives liées notamment aux lois sur la cybersécurité, la santé et sécurité au travail ainsi que l'obsolescence programmée, lesquelles ont ajouté un fardeau administratif important aux entreprises.

Un accès facilité à l'énergie et une décarbonation pragmatique

L'accès à l'énergie à un prix compétitif est l'un des principaux intrants qui déterminent la compétitivité des entreprises et qui est contrôlé par le gouvernement du Québec. Alors que le Québec était reconnu par le passé comme une juridiction avantageuse à cet égard, cet avantage s'érode progressivement.

Le prochain gouvernement a en main différents leviers pour redonner au secteur son avantage concurrentiel face à la question énergétique. Les mesures proposées ci-dessous sont des actions tangibles pour consolider la vitalité du secteur, au Québec comme sur les autres marchés :

- › Assurer une prévisibilité des tarifs d'électricité sur cinq ans ;
- › Rendre le processus d'octroi des blocs d'électricité transparent et prévisible, notamment en précisant les grilles d'évaluation et en rendant disponibles les capacités régionales ;
- › Favoriser l'accès aux blocs d'électricité pour les entreprises déjà établies au Québec ;
- › Préserver les objectifs initiaux qui ont mené à la mise en place du bloc patrimonial;
- › Revoir le mécanisme de socialisation du gaz naturel renouvelable pour éviter un choc tarifaire sur les entreprises manufacturières ;
- › Soutenir l'ensemble des filières énergétiques qui permettront d'atteindre la carboneutralité, notamment la biomasse, le gaz naturel renouvelable, les carburants verts, l'énergie solaire, l'hydrogène et le nucléaire.

Les entreprises manufacturières sont pleinement engagées dans la décarbonation. Le secteur industriel a diminué ses émissions de GES de 22,2 % depuis 1990, alors qu'il représente 30 % des émissions totales. En comparaison, les secteurs du transport et de l'agriculture ont augmenté leurs émissions respectivement de 25,6 % et de 12,6 %, alors qu'ils représentent conjointement 53 % des émissions.

Il faut donc éviter de faire porter à nos entreprises manufacturières l'ensemble du fardeau de la décarbonation et plutôt les soutenir dans leurs efforts. La stratégie devrait à cet égard inclure:

- › Le maintien des règles du SPEDE, notamment les allocations gratuites et l'utilisation de crédits compensatoires jusqu'à 8 %, sans les resserrer ;
- › L'affectation des sommes disponibles dans le Fonds d'électrification et de changements climatiques pour soutenir les efforts des entreprises ;
- › La remise en place du Programme d'aide financière à l'investissement pour les consommateurs au Tarif L.

2. Le capital humain comme générateur d'impact et de dynamisme manufacturier

Axe 2

Valorisation du capital humain nécessaire au dynamisme manufacturier

Moyens pour y arriver

- › Arrimage rationnel et économique de l'immigration aux besoins de main-d'œuvre du manufacturier
- › Promotion des métiers manufacturiers chez les jeunes
- › Rehaussement des compétences des travailleurs déjà en emploi

Une stratégie industrielle, aussi bien conçue soit-elle, ne pourra porter ses fruits sans travailleurs qualifiés et en nombre suffisant pour en assurer l'exécution. Avec une population vieillissante, plus de 12 000 postes vacants dans le manufacturier et des taux de chômage encore très bas dans de nombreuses régions, les entreprises font face à d'importants défis de main-d'œuvre, lesquels ne pourront pas être surmontés uniquement par l'intégration technologique ou l'arrivée des nouvelles générations.

Il faut donc s'attaquer à cette problématique, qui constitue l'enjeu numéro un des entreprises manufacturières. Plusieurs axes prioritaires doivent être abordés et ceux-ci devraient s'aligner directement avec les priorités de la stratégie industrielle.

L'importance de l'immigration

Il faut arrêter de politiser le dossier de l'immigration et de l'aborder une fois pour toutes de façon rationnelle et économique. Nous sommes conscients de l'importance de tenir compte de la capacité d'accueil, mais d'autres facteurs doivent être pris en considération. Cela suppose d'analyser les bassins de main-d'œuvre à l'échelle régionale, en intégrant les taux de chômage, les projections de disponibilité, ainsi que les besoins actuels et futurs des entreprises.

Il faut également être en mesure d'aborder la question par secteur économique, selon les paramètres propres à chacun. Dans le secteur manufacturier, nous avons besoin de travailleurs qualifiés qui œuvrent généralement sur des quarts de travail bien définis. Nous ne pouvons donc pas, comme d'autres secteurs, compter sur l'apport d'étudiants. Nos besoins ne sont pas non plus saisonniers, mais continus tout au long de l'année.

Ainsi, le prochain gouvernement devrait :

- › Revoir les cibles d'immigration permanente en fonction des besoins réels des régions ;
- › Rendre public le calendrier d'appel de candidatures pour le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) et y réserver des volumes pour le secteur manufacturier ;
- › Modifier les exigences de français pour les métiers manufacturiers inclus dans le volet 1 du PSTQ afin de permettre un passage plus cohérent vers l'immigration permanente;
- › Accorder des droits acquis aux travailleurs du secteur manufacturier qui sont entrés au Québec via le PEQ volet travailleur ;

- › Travailler avec le gouvernement fédéral pour redéfinir les paramètres du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) afin d'accorder plus de prévisibilité et de volumes aux entreprises manufacturières, en plus de maintenir en emploi les travailleurs manufacturiers déjà présents au Québec ;
- › Bonifier les budgets de francisation pour soutenir concrètement la transition des travailleurs de l'immigration temporaire vers l'immigration permanente ;
- › Déployer un projet pilote d'intégration des demandeurs d'asile dans le secteur manufacturier.

La nécessité de faire la promotion des métiers manufacturiers chez les jeunes

Pour faire face à la course démographique, il faut regarder, en plus de l'immigration, comment intéresser réellement les jeunes au secteur manufacturier. Ils sont notre avenir.

Cependant, on leur parle trop peu souvent des métiers manufacturiers, ni d'une façon suffisamment positive. De notre côté, nous organisons des activités auprès des jeunes depuis des années : visites d'usines, campagne d'information, participation à des foires de l'emploi. Nos expériences sont positives et porteuses, mais nous ne pouvons pas être les seuls à pousser en ce sens : le gouvernement doit être à nos côtés.

Il est temps d'encourager les jeunes à prendre cette avenue qui peut être la bonne pour réaliser leur plein potentiel. Pour ce faire, le prochain gouvernement devrait notamment :

- › Mettre en place une grande campagne numérique de promotion des métiers manufacturiers;
- › Favoriser les visites d'écoles secondaires et de Carrefours Jeunesse Emploi dans les entreprises;
- › Assurer le démarrage de cohortes de formation des métiers manufacturiers les plus en demande dans les Centres de formation professionnels et les CEGEPS en région, même s'il s'agit de petites cohortes.

Le rehaussement des compétences

Une autre des solutions est de s'assurer du rehaussement des compétences des travailleurs déjà en emploi. Cela permet de combler des besoins internes avec des ressources qui connaissent les entreprises. C'est aussi une des façons de s'assurer que l'intégration de nouvelles technologies (automatisation, robotisation, intelligence artificielle) se fasse de la bonne façon et permette une rentabilité des investissements.

De ce côté, le prochain gouvernement devrait :

- › Mieux cibler le décaissement des sommes disponibles en formation de la main-d'œuvre en considérant de façon prioritaire les métiers liés à la politique industrielle;
- › Élargir l'admissibilité des entreprises manufacturières aux sommes disponibles pour la formation en augmentant le nombre d'employés dans les entreprises admissibles;
- › Bonifier le financement des formations de courtes durées en alternance travail-études.

3. Considérer l'approvisionnement public comme un levier de développement économique

Axe 3

Considérer l'approvisionnement public comme un levier de développement économique

Moyens pour y arriver

- › Une politique d'approvisionnement renouvelée
- › Des mesures favorisant les produits fabriqués ici dans les appels d'offres
- › Des processus simplifiés pour les PME

Le gouvernement dépense des milliards de dollars chaque année en contrats publics, mais s'assure peu que les entreprises établies au Québec et qui y fabriquent des produits puissent avoir accès à ces contrats. Pourquoi? Parce que le prix est trop souvent le seul critère retenu et que les retombées économiques des approvisionnements ne sont pas prises en compte. Il est largement reconnu que l'application sans nuances de la règle du plus bas soumissionnaire conforme ne peut perdurer dans sa forme actuelle si on veut y arriver.

Il faut donc revoir ce paradigme et concevoir les approvisionnements publics comme un levier de développement économique, et non uniquement comme une dépense. Nous sommes bien conscients de la capacité de payer du gouvernement et, par ricochet, des contribuables. Nous croyons toutefois que ces dépenses peuvent être mieux orientées pour soutenir l'économie et faire croître les revenus de l'État.

Ainsi, nous souhaitons des engagements visant à revoir la stratégie d'approvisionnement public, en s'inspirant notamment de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, afin de :

- › Accorder une marge préférentielle aux soumissionnaires qui fabriquent au Québec, selon des critères liés à la valeur économique, à l'innovation ainsi qu'à l'impact social et environnemental ;
- › Mettre en place des mécanismes exigeant un contenu local minimal pour les grands projets publics, dans le respect des accords commerciaux ;
- › Assurer une meilleure concertation entre les donneurs d'ordre et l'industrie afin de mieux faire connaître la capacité manufacturière québécoise et de préparer les entreprises aux contrats à venir ;
- › Établir de véritables cibles d'approvisionnement public pour les ministères et organismes, incluant des objectifs liés aux PME ;
- › Soumettre les municipalités et les sociétés d'État aux mêmes règles de transparence et de performance en matière d'approvisionnement que le gouvernement et les autres organismes publics ;
- › Simplifier les processus de soumission et de conformité pour favoriser la participation des PME, notamment par la réduction des délais, la simplification des formulaires et la dématérialisation complète des procédures ;
- › Rendre la certification des Produits du Québec gratuite pour inciter une plus grande adhésion et un meilleur rayonnement.

4. Soutien au repreneuriat pour conserver notre base manufacturière

Axe 4 Soutien au repreneuriat

Moyens pour y arriver

- › Plus d'informations sur les solutions de financement
- › Des leviers financiers concrets pour dérisquer les transferts d'entreprises

Au Québec, plus de 50 000 entreprises devront trouver une relève d'ici cinq ans. Avec une main-d'œuvre de plus de 55 ans plus présente dans le secteur manufacturier que dans la moyenne des secteurs (24,3 % contre 21,6 %), le défi y est particulièrement marqué. Il est en outre essentiel d'assurer la relève de nos entreprises si nous souhaitons atteindre l'objectif de faire croître la présence du secteur manufacturier dans l'économie.

Lorsque nous avons demandé aux entreprises manufacturières si elles avaient un plan de relève ou de repreneuriat en cours, seulement 32 % ont répondu positivement.

Le degré de préparation actuel est préoccupant, mais la bonne nouvelle est que, parmi les entreprises qui n'ont pas encore établi de plan, la grande majorité est en action : 41 % ont l'intention d'en élaborer un ou en sont déjà à cette étape.

Dans un secteur caractérisé par un niveau d'immobilisations aussi élevé, il est impératif que l'accompagnement et le financement soient disponibles pour soutenir les plans de relève. Il est souvent très difficile pour les repreneurs potentiels de réunir les capitaux nécessaires pour racheter une entreprise, ce qui complique le transfert et, par le fait même, compromet le maintien des emplois et des retombées économiques. Il faut aussi rendre intéressant la consolidation d'entreprises, dans un objectif financier mais aussi d'amélioration de la productivité.

Ainsi, nous souhaitons :

- › Le déploiement d'une plateforme d'information regroupant l'ensemble des ressources disponibles pour soutenir le financement du repreneuriat ;
- › La mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour couvrir une partie des frais professionnels liés aux transactions de reprise ;
- › La mise en place d'un prêt gouvernemental à taux préférentiel pour les repreneurs, assorti d'un congé de remboursement en capital de deux ans.

Conclusion

Le secteur manufacturier québécois est à la croisée des chemins. Les défis sont bien réels ; guerre commerciale, pénurie de main-d'œuvre, pression réglementaire, transition énergétique, mais les atouts du Québec sont tout aussi considérables. Ce qu'il faut, c'est un gouvernement qui reconnaît pleinement la valeur de son secteur manufacturier et qui pose des gestes concrets pour le renforcer.

MEQ invite l'ensemble des partis politiques à prendre des engagements formels sur les recommandations présentées dans ce document. Nous sommes prêts à travailler avec le prochain gouvernement pour bâtir une stratégie industrielle ambitieuse, ancrée dans les réalités de nos entreprises et de nos régions.

C'est en faisant du secteur manufacturier une véritable priorité nationale que nous assurerons la prospérité du Québec pour les générations à venir.